

**De l'empathie à la posture clinique : L'empathie, ses dimensions et ses
p̃y c o n c e p t s c o n n e x e s a u c S u r d ' u n s u i v i c l i n i q u e f o n d é s
perceptions des accompagnés et implications pour la posture du clinicien au
sein du Groupe Antigone.**

Auteur : Blanchart, Tom

Promoteur(s) : Mathys, Cécile

Faculté : Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

Diplôme : Master en criminologie à finalité spécialisée en criminologie interpersonnelle

Année académique : 2025-2026

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/26507>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

Retranscription Participants 9 et 10

Les noms de villes, de lieux, d'entreprises ou de personnes apparaissant dans les retranscriptions ont été pseudoanonymisés. Les noms des intervenants du Groupe Antigone ont été remplacés par les mentions [intervenant d'Antigone 1], [intervenant d'Antigone 2] et [intervenant d'Antigone 3].

Entretien :

Intervieweur (I) : « Parfait, donc on va commencer par quelques questions très générales sur votre parcours. Quel est votre âge et votre genre ? Vous pouvez répondre tous les deux. »

Interviewé 1 (i₁) : « 46, femme. »

Interviewé 2 (i₂) : « 52, homme. »

I : « Parfait, merci. Est-ce que vous pouvez me parler de votre parcours et de votre expérience comme justiciable ? Justiciable, c'est une personne dont la situation a été judiciairisée, etc. »

i₁ : « Ben on n'a rien de... »

i₂ : « De bien précis, à part... »

i₁ : « À part les faits avec Pierre non, oui. Même en infraction routière, on n'est pas... »

I : « Ah oui, mais c'est plus ce qui vous a amené à avoir le suivi... »

i₁ : « C'est vraiment le couperet qui tombe hein. On travaille dans une de nos maisons, on revient, et au moment où on revient... On a du mal à comprendre ce qui se passe, mais il ne nous faut pas non plus énormément de temps pour comprendre ce qui se passe. Et... Alors de visu, on ne l'a pas vu, mais quand on entend Pierre qui dit à son petit frère remonte tes fesses, on comprend très bien ce qui se passe. Donc à ce moment-là, il monte les escaliers, lui, 4 à 4. Je ne sais pas si toi, tu as vu quelque chose de particulier, puisqu'on n'en a jamais vraiment parlé mais... enfin soit. Toujours est-il qu'on se rend compte qu'il faut les séparer. On prend Louis à part dans la salle de bain et Pierre ici au salon. Et là, dans la salle de bain, Louis nous dit que ce n'est pas la première fois et des choses comme ça. Donc là, on prend la décision d'appeler le 101.

I : « Ok. »

i₁ : « On prend la décision d'appeler le 101 sans savoir quelles sont les répercussions qu'il y aura là derrière. Parce qu'on se rend bien compte que seul, on ne gèrera pas. Seul, on ne gèrera pas. Et voilà, et là, les choses prennent les tournures qu'elles doivent prendre. Les policiers arrivent. Au téléphone, déjà, le 101 nous dit qu'ils sont obligés d'envoyer l'ambulance. Déjà, nous, on ne comprend pas trop hein. Mais on les laisse faire parce qu'à ce moment-là, nous, on est incapables. Enfin, moi, en tout cas, je ne comprends pas très bien... c'est... Comme j'ai un jour expliqué à ma sœur par rapport à toute l'histoire, je lui ai dit, le tsunami est rentré dans la maison. Moi, tout ce que j'ai fait, c'est attraper une planche de surf, histoire de pouvoir garder la tête hors de l'eau et rester au-dessus de cette vague et pas tomber en dessous. Et donc, les policiers nous disent, c'est comme ça. Les policiers nous disent, Louis va partir avec l'ambulance. Il faut un parent qui l'accompagne. Pierre va partir au commissariat. Il faut un parent qui l'accompagne. On se rend compte qu'il faut qu'on se sépare. Lui, il rentre déjà plus ou moins dans la colère. Donc, il me dit, je ne vais pas avec Pierre, sinon je l'étripe. Je dis, d'accord, j'y vais. Ce n'est pas vraiment que j'ai le choix. Je ne saurais même plus vous dire les questions qu'on m'a posées au commissariat parce que je crois que j'ai... Puis, les policiers m'ont ramené. Puis là, lui, il m'a dit, Louis va devoir rester un peu. Donc, il faut que tu ramènes des affaires. Il était à l'hôpital... »

i₂ : « [Hôpital]. »

i₁ : « [Hôpital]. On n'avait déjà jamais été là-bas donc... Chercher mon chemin, y aller. Et puis, se rendre compte que... Louis a suivi les examens qui doivent être suivis. Et puis, il est resté trois jours en pédiatrie. Et en fait, ce n'est pas vraiment parce que lui avait besoin d'être en pédiatrie. Ça, on l'a compris après. C'était pour être sûr que... Le temps que le juge prenne sa décision et qu'on sache ce qu'on fait de Pierre. Et, et quelque part, ce n'était pas plus mal pour nous aussi hein, ce n'était pas plus mal pour nous aussi. Je me souviens que dans la petite cellule du CVPS, là, nous deux, à un moment donné, on s'est regardés. On s'est dit, là, c'est la fin de notre couple. Et puis, et puis on s'est un peu tassés. Et puis, et puis les choses se sont toutes mises en place. Alors, il y a beaucoup de choses qui se mettent en place. C'est là qu'on découvre Antigone. »

I : « Ok. »

i₁ : « Qui a été plus qu'une bouée de sauvetage. C'est là qu'on découvre l'IPPJ aussi. »

I : Ok. Donc, il a fait un séjour en IPPJ, alors »

i₁ : « Oui, il y est resté neuf mois. Là, par contre, si on avait su, on ne l'aurait pas fait quoi. C'est là que l'appel au 101, on ne l'aurait pas fait. »

I : « Ok. »

i₂ : « Les IPPJ sont en dessous de tout. »

i₁ : « Oui. Vous croisez des psychologues qui n'ont aucune psychologie. Je trouve que déjà, c'est super mal fait. Parce que nous, on sort du tribunal. Et on sait que Pierre en a pour trois mois et donc... La séparation, chez nous, ça n'a jamais été un problème. Puisque comme il est militaire, partir en mission, etc. Il est parti en mission en trois jours de départ. Donc, ce n'est pas un souci. Nous voilà passant devant un Kruidvat. On rentre dans le Kruidvat. On va lui chercher plusieurs dentifrices, plusieurs savons, plusieurs... Parce que pour nous, c'était trois mois. Le couperet est tombé. On ne le verra pas pendant trois mois. Et c'est là qu'on trouve que la justice est mal faite. Il n'y a rien pour accompagner les parents en leur disant vous allez pouvoir aller le voir. Vous allez pouvoir lui apporter telle chose, telle chose, telle chose. Et telles choses ne sont pas admises, etc. Tout ça, c'est... »

I : « Une feuille de route quoi. »

i₁ : « Oui, je dis un petit A4 plié en trois pour les parents. Ça ne coûte rien. Ce n'est pas énorme à confectionner. Et, et ça aiderait tellement quand vous sortez du tribunal en vous demandant ce qui arrive. C'est clair que ça, ça a été un manquement. Mais en plus de ça, l'IPPJ en lui-même, ça a été conflictuel tout le temps. Tout le temps avec l'encadrement, la direction, les psychologues.

i₂ : « Malgré que nous, on voulait être constructifs mais... Ils ont... »

i₁ : « Ouais, non. Quand on leur dit que Pierre a faim, ils nous disent que ce n'est pas possible. Pierre nous expliquait qu'en fait, il y avait des plats et que s'il ne restait pas suffisamment pour que tout le monde puisse reprendre, eh bien, ce qui restait dans le plat, ça devait retourner en cuisine quoi. Alors que lui, il se serait bien servi. Il avait faim. C'était l'époque où Pierre mangeait un tomahawk à lui tout seul. C'était un jeune qui faisait des sports études. Donc, c'était, c'était, le moment dans sa vie où il mangeait le plus. »

i₂ : « Mais ils n'ont aucune diplomatie. »

i₁ : « Ils n'ont aucune diplomatie. »

i₂ : « La psychologie, en IPPJ... »

I : « Ok. »

i₂ : « Vous arrivez, des fois, vous apportez des denrées pour votre gamin. J'apporte un vêtement à l'époque... ».

i₁ : « Un Pringles. »

i₂ : « En dessous, il y a une partie en alu là. »

I : « Oui. »

i₂ : « Je me suis quasiment fait rejeter à la tête directement et me faire insulter comme je ne sais quoi. Ils ont vraiment le cul au ras de pâquerette. »

i₁ : « Alors qu'ils nous avaient interrogés, ils nous avaient demandé comment ça se passait à la maison. Ils savaient qu'on était ce genre de personnes où c'est militaire dans sa vie, c'est militaire à la maison c'est... Le règlement, c'est le règlement. On n'était pas, on n'était pas contraire à l'appliquer. Mais la discussion, voilà. Puis alors ben, en matière de RGPD aussi, à un moment donné, je suis reçue chez le directeur. Je suis assise et devant moi, j'ai le tableau avec tous les noms des jeunes qui sont avec Pierre. Les prénoms, les dates de naissance, les dates d'incarcération, le nom du juge qui a incarcéré et la date probable de sortie. Et je me suis dit, là, je crois que ce n'est pas normal que j'aie ça sous les yeux. Mais bon, voilà. À la limite, je me demande s'il n'y avait pas les faits ou un truc dans le genre. Et puis, Pierre était avec des pseudo-terroristes. Alors, quand vous avez un papa qui est militaire, c'est clair que ça ne passe pas trop. Puis, ce qui était mal vu aussi, c'est qu'entre guillemets, Pierre était formé à la maison sans le vouloir. Donc, il me disait, « maman tu sais que par-là, je pourrais m'évader. Par-là, je pourrais m'évader. Par-là, je pourrais m'évader. » Et puis, un jour, il l'a dit à ses éducateurs. Mais donc, c'était bien la preuve que Pierre n'avait pas l'intention de s'évader. »

I : « Oui, parce que sinon il ne l'aurait pas dit. »

i₁ : « Oui. Et puis, il le disait, il le disait quand il était en visite aussi, parce que ça a été les moments Covid. »

I : « Ah oui, ok. »

i₁ : « Donc, les visites, on ne pouvait pas faire des restos. On se retrouvait quoi dans des centres commerciaux. On se retrouvait dans des parcs. Alors, normalement, si Pierre avait une canette, ce qui, normalement, n'aurait pas pu être le cas, mais si on buvait une canette dans un parc, si Pierre allait à la poubelle, il fallait savoir que, normalement, l'éducateur allait avec lui à la poubelle pour éviter l'évasion. Et là, les éducateurs nous ont dit, on a bien compris que Pierre, ce ne serait pas celui qui foutrait le camp. Donc, il le laissait aller à la poubelle. Donc, il y a des éducateurs qui étaient, qui étaient open, qui avaient bien vu. Un éducateur a dit, même à Pierre, je ne comprends pas ce que tu fais ici. Je ne comprends pas comment un garçon de ton éducation fait ici parce que tu n'es clairement pas à ta place parmi les jeunes qui sont ici. Mais, voilà, c'est clairement un pétage de plomb dans une adolescence d'une éducation perturbée par la fonction de son père. Ça c'est clair. Moi, enfin moi c'est comme ça que j'explique les faits de Pierre. C'est clairement une crise œdipienne qui n'a pas vraiment été faite, ou du moins, si elle a été faite au mauvais moment, à un moment où son père était absent. Et, et j'ai toujours dit, Pierre et son père, c'était je t'aime moins non plus. Il était en adoration devant son père au point de vouloir en avoir la même carrière. Mais s'il avait pu le tuer, il l'aurait fait. Donc, voilà, je pense qu'on est vraiment sur des reliquats de crise œdipienne. Et je pense que ce qu'il a fait à Louis, c'était clairement pour nous atteindre. Louis a été son objet, son... Il a utilisé son frère pour nous atteindre. C'est clairement ça. Je crois qu'à un moment donné, les mots ont même été posés chez [intervenant d'Antigone 2]. Et... par... par... »

I : « [intervenant d'Antigone 2] suivait Pierre ? »

i₁ : « [intervenant d'Antigone 2] suivait Pierre. [intervenant d'Antigone 1] suivait la famille. Et [intervenant d'Antigone 3] suivait Louis. Mais Louis n'a pas tellement accroché avec [intervenant d'Antigone 3]. »

i₂ : « On préfère [intervenant d'Antigone 1]. »

i₁ : « Oui c'est ça. »

i₂ : « C'est ce qu'il a dit. Moi, je préfère parler à [intervenant d'Antigone 1]. »

i₁ : « Non, je pense aussi que Louis n'a pas beaucoup parlé, même avec [intervenant d'Antigone 1] parce que... Et ça, nous, ça nous a épaté. Dans un premier temps, c'est une des choses qui nous a vraiment frappé. C'est Louis le vivait bien. Et, et c'est [intervenant d'Antigone 1] qui nous a dit c'est normal pour lui, c'est fini. Donc, c'est normal que lui, il le vive bien. Il n'a plus rien à dire puisque voilà c'est fait quoi. Maintenant, démerdez-vous avec le brol. Moi, je sais que c'est, c'est voilà, et donc ouais, à part, ouais... Et cette juge qui ne voulait pas nous entendre. »

i₂ : « La juge, elle était un peu... Comment dire ? Nous avait en grippe. »

i₁ : « Elle ne comprenait pas. Enfin je pense qu'on a affaire à une justice qui a tellement de récidivistes qu'on voyait clairement, par moments, que les gens n'allaient pas dans notre sens parce qu'ils avaient peur qu'en cas de récidive, ce soit eux qui tombent. Que ce soit la juge, que ce soit à l'IPPJ. Que ce soit... Et donc c'était le moment où Pierre aurait pu rentrer au Para junior. C'est un stage qui se fait une fois par an. C'était à [Lieu du stage]. Il aurait pu faire ce stage alors qu'il était en IPPJ. On avait demandé une autorisation spéciale. Si la juge avait été clément, elle aurait pu lui donner. Parce qu'en plus, c'était sortir d'une IPPJ pour aller dans une caserne où il n'aurait pas su moufter, où il aurait dû se lever, où il aurait dû se plier à des règles, où il aurait dû avoir des activités, et où il aurait dû se coucher à telle heure. Il n'aurait pas pu sortir, pas faire, ... Il n'y avait pas de... Il n'y avait pas de... Très peu, en tout cas, de moments d'amusement. C'est un camp, c'est 15 jours, c'est intense. Et s'ils veulent pouvoir sauter en parachute, ils ont intérêt à suivre le mouvement pendant 15 jours. Parce qu'on saute pas en parachute en 3 jours. Et elle l'a pas voulu. Ce qu'elle a bien voulu, c'est sur la fin des 9 mois, où à un moment donné, il y a eu une journée de tests physiques, et là, elle a bien voulu qu'il y aille, mais de nouveau, ils lui ont mis des bâtons dans les roues, ils lui ont pas donné les bons trains, donc il s'est retrouvé à aller dans le mauvais sens, vers la Flandre. Il s'est retrouvé donc sans téléphone. Heureusement qu'il est bilingue, qu'il parle flamand, donc il a retrouvé son chemin. Nous, de notre côté, on appelait ses collègues, c'était une chance, en lui disant, écoute, voilà, le collègue savait très bien que Pierre arrivait de l'IPPJ, et donc Pierre est arrivé en courant. Il a d'abord fait un 10 km avant de pouvoir aller faire... Et, et, et les tests, c'est pas rien. C'est quoi, c'est 10 tractions, c'est des pompes, c'est courir 2000 m en... »

i₂ : « Le test de Cooper. »

I : « Ah oui. »

i₁ : « Enfin, je sais plus combien de mètres. »

i₂ : « 2400 m en moins de 10 minutes. »

i₁ : « Oui, c'est ça. »

I : « Ah oui quand même. »

i₁ : « Et donc, quand on vient de courir 10 km, mais bon il avait réussi tous ses tests, et tout, et tout, et donc, voilà, il était... »

i₂ : « Mais aussi là, il devait d'abord aller au... En juillet, c'est ça, la première fois ? »

i₁ : « Oui. »

i₂ : « Et puis, ils n'ont pas voulu, ils ont... »

i₁ : « Oui. »

i₂ : « Il y a eu des congés judiciaires, on a eu une autre juge, et puis quand notre avocate pose des questions au juge... »

i₁ : « C'est juste. »

i₂ : « Elle répond pas, elle répond à moitié ou complètement à côté de la plaque. Et quand moi, je lui pose la question, est-ce que vous avez ouvert le dossier et pris connaissance du dossier ? Parce que les questions, on les a posées à l'autre juge avant, elle a dit que vous nous répondiez aujourd'hui. Et je lui dis, je vois, vous n'avez pas ouvert le dossier. Je lui dis, vous avez fait... Vous êtes simplement un bête fonctionnaire. Ça ne lui a pas plus, elle a appelé la police, parce que j'étais, soi-disant que je l'insultais. »

I : « Ah oui. »

i₁ : « Oui, et puis pour finir... »

i₂ : « Moi je lui dis : on joue son avenir, je veux dire. »

I : « Oui. »

i₂ : « À un moment donné, vous êtes payé pour prendre connaissance des dossiers. Il faut rester, disons, l'église au milieu du village. L'aide, le service d'aide à la jeunesse aussi, un zéro sur toute la ligne. »

i₁ : « En fait, on avait vraiment... On n'avait pas un mauvais jeune. On n'avait pas un récidiviste. On avait un jeune qui avait un jour commis un acte qui... Ok, était, on est tout à fait d'accord qu'il devait être puni. Sinon, on n'aurait pas fait le 101 nous-mêmes. Mais c'est le problème de cette justice, de juges qui veulent pas prendre des décisions à la place d'un autre pour pas... C'est pour ça qu'il a fait neuf mois. Et alors, en plus de ça, on est allé en appel de décision pour essayer franchement de pas entraver l'avenir de Pierre. Et au bout du compte, si on a entravé l'avenir de Pierre à cause de la justice, ça c'est clair et net. Il a raté son année scolaire. Mais bon, ça, je vais dire... C'est clair que c'est pas dans un IPPJ que vous pouvez avoir les cours. Les profs... Il a ses profs qui se sont battus pour lui apporter ses cours, pour faire ses devoirs et tout ça. Mais c'était pas la priorité, l'école, dans les IPPJ. C'était pas la priorité. La priorité, c'était les remettre sur le droit chemin. Mais enfin bon, je... Ouais, Ok. Enfin, en faisant du CrossFit, quoi. »

i₂ : « Ouais, l'IPPJ, c'est un peu la cour des miracles, quoi. »

i₁ : « Ouais, enfin, c'est ça qui est... »

i₂ : « Y'a rien de structurel, y'a rien de construit, y'a pas un chemin, y'a pas un fil rouge, y'a pas une ligne de conduite, y'a rien quoi. »

i₁ : « Et puis... Et puis... Ouais, enfin, comme on avait fait appel... Parce que nous-mêmes, on essayait de se battre pour lui, pour que, justement, l'IPPJ ne le fasse pas descendre. Qu'il ne se mette pas à rester avec... Enfin, je vais dire la racaille, parce que je suis désolée, hein, mais ce qui est en IPPJ, c'est vrai qu'on est d'accord, que ce qui est là-dedans, c'est pas... C'est pas ce qu'il y a de plus beau, et c'est bien souvent ce qui y retourne. Donc moi, ce que j'avais peur, c'est que Pierre... Pierre se retrouve... Dans une situation où il se laisserait emmener dans, dans... Et, et du fait qu'on se battait, bah, tout de suite, je me souviens d'une procureure du roi qui me demande si j'ai lu le dossier, en appel, et je la regarde et je lui dis non, je n'ai pas lu le dossier. Et elle me dit, mais est-ce que... Elle dit, bah, alors, clairement, vous ne vous rendez pas compte de ce que votre fils a fait. »

i₂ : « Bah oui, dis-moi. D'un autre côté, on ne peut pas avoir le dossier. »

i₁ : « Donc... Et... Et là, je me dis... Mais elle veut en venir où, en fait ? Et, et donc, en fait, ce qu'ils voyaient, c'était des parents qui, pour eux, se disaient qu'on était... Qu'on n'avait pas conscience de la chose. Et donc, ils pensaient que nous, on n'avait pas conscience. Ils pensaient que Pierre n'était pas un bon gamin. Et donc, de ce fait-là, ça nous a emmenés dans des combats... Enfin, c'est même [intervenant d'Antigone 1] qui nous a dit... Enfin, même lui, il nous disait que la justice... Enfin, même lui n'y croyait pas. »

i₂ : « La juge aussi, elle disait toujours Antigone ci, Antigone là. Mais [intervenant d'Antigone 1] disait, oui, mais si on n'est pas convié à la séance chez la, la, la juge, on ne peut pas venir s'imposer. »

i₁ : « Et elle ne voulait pas convier Antigone. Enfin, je crois que la juge elle-même ne croyait pas en Antigone. Enfin, je ne sais pas trop. On a du mal à comprendre la position de, de, de la justice avec un grand J. Parce que quand on est en face d'eux... Enfin, moi, en tout cas, demain, je dois revivre un épisode comme ça. Je réfléchis à deux fois avant d'appeler 101. Et je réfléchis à deux fois à faire confiance à la justice. Je ne fais plus confiance à la justice. »

I : « Ok. »

i₁ : « Non, ça, c'est clair que... Ce n'est pas elle qui m'a aidée dans ce dossier. Ça, c'est sûr et certain. »

I : « On va justement voir qui vous a aidé un peu dans ce dossier par après, avec mes questions. »

i₁ : « Et donc... Enfin, voilà. »

I : « Ok. Quelle est votre situation actuelle, alors, maintenant ? Après tout cet épisode, maintenant, c'est quoi votre situation, alors ? »

i₁ : « Donc, toujours par rapport aux faits ? »

I : « Oui, par rapport aux faits, oui. »

i₁ : « Moi, je suis toujours en mode j'observe. Parce que... Les faits sont graves. Je dirais qu'aujourd'hui, quand j'observe Pierre avec son frère, Pierre est toujours en mode un peu... Dominant. »

i₂ : « Je dois emmerder mon frère. »

i₁ : « Oui, mais ce n'est pas vraiment l'emmerder, c'est... Pierre a toujours été... Il veut faire le grand frère protecteur, quitte à emmerder son frère et son monde. C'est très spécial. C'est... Il veut... Il domine, en fait. Il veut toujours dominer Louis. Donc ça, c'est quelque chose pour lequel je dois souvent mettre le halte là, en lui disant, fout la paix. Ce n'est plus ton rôle, ou des choses comme ça. Et... Alors, Louis est beaucoup plus taiseux, lui. Donc, là, c'est vraiment de l'observation. Il faut arriver à essayer de décrypter. Et dernièrement, il a eu une petite copine... Moi, je ne voyais vraiment pas cette relation du bon œil, mais mes parents m'ont toujours appris à... Enfin, mes parents m'ont laissé libre choix en me disant, elle ouvrira ses yeux elle-même et c'est plus facile de comprendre quand on ouvre les yeux soi-même. Et donc, effectivement, après six semaines... Enfin, je disais bien à Louis, je disais, Louis, ce n'est pas normal que tu reçoives des messages comme ça, etc. Et puis, là, on a eu un peu un clash avec tout ça. Et... Et en fait, on s'est rendu compte que Louis... était toujours dans, dans... Il y a des retours de boomerangs, en fait. »

I : « Ok. »

i₁ : « Et donc, où là, à un moment donné, en nous criant dessus, il nous a dit, ce n'est pas normal que je doive encore subir mon frère et que vous le fassiez manger à ma table, et des choses comme ça. Et là, on est un peu tombé des nues. Mais je pense que c'était... C'était un peu dû à cette relation. Parce que

Louis s'était écarté de ses copains pour cette petite fille. Alors, les parents de cette petite fille avaient une énorme emprise sur Louis. »

I : « Ok. »

i₁ : « Et donc, Louis est allé parler un peu de sa vie chez ces gens-là. Et... Et je crois que ça lui a fait du bien de pouvoir un petit peu jouer la victime, etc. et de pouvoir déposer son sac. Mais, clairement, ces gens-là n'ont rien apporté de bon à Louis. Et puis, quand, quand Louis s'est rendu compte que cette relation était vraiment très particulière et qu'il a mis un terme, on a vu... Enfin, Louis qui était prêt à couper les ponts avec tous ses copains, Louis retournait chez ses copains. Donc, je lui ai laissé beaucoup de liberté pour qu'il... »

i₂ : « On l'a fait réfléchir par lui-même. »

i₁ : « C'est ça. Et c'est après que je lui ai dit alors voilà... »

i₂ : « On a retourné un peu la situation et on lui a dit voilà... Est-ce que t'aimerais bien qu'on te fasse ça ou pas ? »

I : « Dans ce sens-là, ouais. »

i₂ : « On a échangé les rôles. Il a décanté. »

i₁ : « Donc, est-ce que... Voilà donc, je pense que quand Louis ne va pas bien, le boomerang peut revenir. »

I : « Oui, oui bien sûr. »

i₁ : « Et c'est là que nous, on doit être très vigilants et très observateurs. Donc, même si ça fait déjà 5 ans... »

I : « Ah, c'était ma prochaine question. C'est quand est-ce que les faits se sont déclarés ? Depuis combien de temps vous êtes dans cette situation en fait ? »

i₁ : « 6 décembre 2020. »

I : « Ok. »

i₁ : « Ça, c'est le jour où on fait le 101. »

I : « Ok. Est-ce que vous avez connu des si-oui... [bégaiement] Des si-oui. Est-ce que vous avez connu des suivis précédents ? Et si-oui, est-ce que vous pouvez me les décrire ? Donc, avant la situation ou même après, dans la situation. Est-ce que vous avez connu des suivis précédents à l'intervention du groupe Antigone ? »

i₂ : « Non, précédent non... »

i₁ : « Non, mais... Moi, j'ai eu un parallèle avec Antigone. »

I : « Ok. »

i₁ : « C'est-à-dire que... J'ai tâté... J'ai tâté d'autres domaines pour le suivi et j'ai fait de l'hypnothérapie. »

I : « Ok. »

i₁ : « Et franchement, ça, ça a été quelque chose aussi de très important dans mon suivi. Franchement, je... Je l'ai vu... m'utiliser comme un thermostat. Donc, quand j'arrivais chez elle et que je lui disais « Je n'en peux plus, je suis au bout de ma vie, je suis crevée », elle parvenait à remonter la vanne. Et je suis une fois arrivée chez elle en lui disant « J'ai Hulk à l'intérieur, il est prêt à sortir, je ne comprends pas, je ne sais pas comment je dois gérer ça ». Et elle parvenait à diminuer la vanne. Donc, ça a vraiment été

quelque chose de complémentaire à tout le reste, mais qui a eu son poids dans la balance. Oui, ça, c'est clair. »

I : « Parfait, donc, le contexte d'intervention du groupe Antigone, vous y avez un peu répondu. Mais... Donc, le contexte d'intervention, c'est que vous avez appelé le groupe Antigone, mais comment vous en avez entendu parler en fait ? »

i₁ : « Alors, c'est la, c'est la juge qui nous a dirigés vers Antigone. »

I : « Oui. La juge oui, c'est ça. Et donc, vous êtes suivie depuis combien de temps par Antigone ? »

i₁ : « Alors... Quand Louis est rentré [Hôpital], il y a eu Madame Chabert, du CVPS. »

i₂ : « Je crois que c'est le mois de... Mai ? »

i₁ : « Non, ça a été plutôt... »

i₂ : « Avril ? Mai ? »

i₁ : « Je ne sais plus combien de séances Louis avait droit avec Madame Chabert. Donc, nous, on a vu Madame Chabert, et Madame Chabert nous a vues, nous, aussi. »

i₂ : « On y a été quelques fois. »

I : « Donc, dans un premier temps, c'était pour Louis, alors ? Donc, c'était [intervenant d'Antigone 2] qui est rentrée dans la boucle en premier, alors ? »

i₂ : « Non, [intervenant d'Antigone 2], c'était Pierre. »

i₁ : « [intervenant d'Antigone 2], c'était Pierre. »

I : « Ah, pardon, c'était [intervenant d'Antigone 3] en premier, alors ? »

i₁ : « Non, [intervenant d'Antigone 3] est venu après. »

I : « Ah, je comprends mieux. »

i₂ : « C'était [intervenant d'Antigone 1] directement. »

I : « Ah ben voilà pardon alors. »

i₁ : « Oui. Je crois que le premier contact avec Antigone, c'est [intervenant d'Antigone 1]. »

I : « Et donc, c'est en 2021, alors ? »

i₁ : « Oui, parce que le temps que tout se mette en place... »

I : « Et donc, votre suivi, il était libre ou sous contrainte ? Si c'est la juge qui vous l'a proposé, j'imagine que c'est parce qu'elle allait peut-être l'imposer par après, alors un suivi psychologique, ou c'était simplement une proposition qui n'a pas été imposée par après ? »

i₁ : « Je pense que... Donc, 6 décembre, 3-4 jours, [Centre de Police]. »

I : « Ah, pardon, oui. »

i₁ : « Et puis, première audience. Ça, c'était dès la première semaine. Où là, elle déclare la mise en IPPJ. »

I : « Oui. »

i₁ : « Et puis, on devait se revoir, je crois, un mois après. Et pour moi, c'est un mois après qu'elle parle d'Antigone. »

I : « Ok. »

i₁ : « Et pendant ce mois-là, nous, on a vu Mme Chabert avec Louis. Et Pierre, lui, voyait les psy de l'IPPJ. Et donc, je pense que c'est à la première audience, après un mois, qu'elle nous parle d'Antigone. »

i₂ : « Fin, janvier, début février. »

i₁ : « C'est ça, et puis alors, il faut le temps que les choses se mettent en place. Et puis, c'est... Je me demande si, dès la première rencontre, on n'a pas rencontré [intervenant d'Antigone 1] et [intervenant d'Antigone 2]. Que [intervenant d'Antigone 2] est venue ici, nous rencontrer. Et qu'après, [intervenant d'Antigone 2] a fait des suivis à l'IPPJ. »

i₂ : « Oui ça, on ne l'a pas vu souvent, [intervenant d'Antigone 2]. »

i₁ : « Oui. »

i₂ : « Sur la fin, on l'a encore vu une ou deux fois. »

i₁ : « Alors, je crois que [intervenant d'Antigone 2] est allée deux ou trois fois en IPPJ. Et puis après, Pierre a eu des autorisations de sortie pour aller voir [intervenant d'Antigone 2] au bureau. »

I : « Ok. Au bureau, au Sart-Tilman. »

i₁ : « C'est ça, voilà. Parce que je me souviens que Pierre a eu des autorisations de sortie où il devait prendre le train et le bus pour aller voir [intervenant d'Antigone 2]. »

I : « Ok. Et donc, moi, j'ai une question. Quelle était votre demande initiale ? Quand, mais vous y avez un peu répondu, en fait. C'était le fait donc d'avoir un suivi psychologique pour la famille ou c'était simplement, d'abord, pour Pierre ou pour Louis, dans un premier temps ? »

i₁ : « En fait, ce n'était pas vraiment notre demande. Parce que là, de nouveau, on était toujours sur notre planche de surf en train de se demander ce qui se passait. Et donc, quand la juge nous parle d'Antigone, nous, on ne connaît rien du tout. On ne sait pas ce que c'est qu'Antigone. Et on accepte, en fait. Parce que c'est là qu'on se rend compte qu'à travers les contraintes de la justice, il y a quand même des aides qui nous sont proposées. Et, et on, nous, on les présente comme ça, en nous disant c'est une aide qu'on met à votre disposition. Et nous, évidemment, à ce moment-là, on est en mode bien sûr qu'on prend. »

I : « Mais quand vous les avez rencontrées, alors, est-ce que vous aviez une demande directement auprès de [intervenant d'Antigone 1], de [intervenant d'Antigone 2], etc. ? »

i₁ : « Moi, j'étais en mode, je vais voir ce qu'il a à me proposer. »

i₂ : « Voir ce qu'il y a dans sa boîte aux outils. »

I : « Ok. Très intéressant. »

i₂ : « Parce qu'on a eu, la juge avait dit qu'il y avait un service d'aide à la jeunesse. »

i₁ : « Le SAJ. »

i₂ : « Mais on a eu une fois la dame, puis deux fois elle n'était pas là, puis la... »

i₁ : « Elle était enceinte, elle a été écartée. »

i₂ : « La juge les a vite écartées, puisqu'ils n'y avaient aucun suivi. »

I : « Ça va, parfait. On peut passer maintenant donc à l'empathie. On va chercher à comprendre ensemble ce que ça signifie pour vous dans votre vie de tous les jours et dans vos relations. D'abord, j'ai une

question un peu vache parce qu'elle amène à réfléchir. C'est quoi pour vous votre définition de l'empathie ? [Silence] Il n'y a aucune mauvaise réponse, c'est simplement votre perception de l'empathie. »

i₁ : « Je dirais qu'il est fort synonyme de bienveillance, en fait. »

I : « Ok. »

i₁ : « Et c'est là que... Moi, mon cheminement, il ne s'est jamais arrêté. Dans le sens où, l'année passée, j'ai terminé un cursus du soir de trois ans de cours de sophrologie. »

I : « Ok. »

i₁ : « Et ça aussi, c'est quelque chose que j'ai fait rentrer dans ma vie, mais suite à ce qu'on a vécu. »

I : « Ok. »

i₁ : « Je n'y allais pas pour devenir sophrologue, j'y allais pour moi. Et clairement, tous les gens qui vont au cours du soir provincial, on y était tous pour nous. On n'y allait pas pour devenir sophrologue. Il n'y en a qu'une qui a suivi l'école de sophrologie. Dans un autre contexte, quelque chose de beaucoup plus poussé. On a fait aussi de la kinésiologie. Louis, on a fait. Tu en as fait. J'en ai fait. On a d'abord envoyé Louis en premier. Puis toi, tu as fait. Puis moi, j'y suis allé. Et moi, j'y vais toujours. »

I : « Ok. »

i₁ : « Parce qu'il y a 18 mois, j'ai été licenciée. Donc, je continue... Par rapport aux épreuves, je continue. Oui je vais dire que là, maintenant, j'ai suivi un chemin un peu holistique comme ça. »

I : « Ok. »

i₁ : « Les pendules, les cartes. Pas vraiment le tarot, mais ça m'intéresse. »

I : « Ok. »

i₁ : « Donc un jour, je vais y arriver. Toutes les cartes d'oracles. Il y a un oracle qui est ouvert là-bas. Et... et... ouais... Sans les épreuves que Pierre nous a imposées, on ne serait peut-être pas tourné vers ce genre de choses. C'est vraiment un cheminement qui continue. Aujourd'hui, quand j'entends ma cheffe qui parle des difficultés qu'elle a avec ses ados, des fois, je me dis, mon Dieu. Mais c'était nous, juste avant le tsunami. Je l'appelle toujours mon tsunami. Mais je me dis, c'est vrai que si on n'avait pas vécu cette épreuve-là avec Pierre, on serait peut-être toujours dans... dans cette prise de tête continue pour des futilités. Alors que quand on a vécu un truc comme ça, on voit les choses autrement. On se dit, purée, on ne va pas s'exciter pour ça. Parce qu'on a eu à s'exciter pour autre chose. Et donc... ça nous a fait... Ça nous a changés. Ça nous a clairement changés. »

I : « Et donc j'avais, j'ai une définition qui est déjà toute prête pour vous aider pour les prochaines questions. En fait l'empathie, c'est défini comme le fait, il y a bien sûr la bienveillance qui est dedans etc., mais c'est le fait d'emprunter le cadre, la grille de lecture d'une personne pour mieux comprendre ce qu'elle a pu ressentir, ses émotions, son vécu, son histoire, etc. On entend souvent se mettre à la place de l'autre. C'est pas vraiment ça, parce que si je me mets à la place de vous, je vous anéantis enfin dans le sens où j'anéantis votre existence, vos ressentis, etc., et je commence à ressentir moi. Alors que c'est pas ça qu'on cherche. C'est vraiment emprunter le cadre de lecture de la personne, sa grille de lecture des choses, son cadre de référence, pour comprendre ce qu'elle a pu vivre. Et avec cette définition, est-ce que vous pensez que vous êtes capable de me donner un exemple de situation de votre quotidien où l'empathie a été exprimée ? Donc peut-être dans un premier temps, vous l'avez perçue à votre égard, vous avez perçu de l'empathie, que quelqu'un essayait de vous comprendre en empruntant votre grille de lecture, etc. ? »

i₁ : « C'est difficile, parce qu'évidemment, on n'a pas, on n'a pas fait publicité de ce qui nous arrivait, donc il n'y a pas beaucoup de monde qui savent ce qui s'est passé. »

I : « Pas forcément avec le cadre des faits, mais ça peut être simplement dans d'autres exemples de votre vie où vous avez senti que quelqu'un essayait sincèrement de vous comprendre en... »

i₂ : « À part ton papa ? »

i₁ : « Oui, par rapport à, par rapport au tsunami, mais dans d'autres circuits. »

i₂ : « Oui, qu'il a dit : ok... »

I : « C'est un exemple quand même. »

i₂ : « C'est ce qu'il a dit. Il ne faut pas le laisser sur le bord de la route. Il ne faut pas fermer les portes, c'est ce qu'il a dit. »

i₁ : « Ça, c'était dans les 48 premières heures. Nous, on se demandait ce qu'on doit faire. On doit l'éjecter de notre vie, on doit le foutre dehors. C'est mon papa qui nous a dit, il ne faut surtout pas le foutre dehors. Donc, voilà... Dans d'autres circonstances de la vie, si des gens... Ce qu'il y a, c'est qu'on ne le demande pas, quoi. »

I : « Ok. »

i₁ : « Enfin, moi, en tout cas, je le ressens comme ça, j'ai... »

i₂ : « Moi, j'ai un collègue, sa femme fait de la chimio depuis des années. S'il ne m'en parle pas, je ne le sais pas quoi. Parce que des fois, il est là, il n'est pas là. À un moment donné, je lui dis : « hé il faut peut-être veiller à être un peu plus souvent au boulot ou quoi ou qu'est-ce. Il me dit : « oui, mais j'ai des problèmes. » Mais je lui dis, si tu as des problèmes, tu me le dis, tu ne me le dis pas. Il m'a expliqué. Je lui dis, maintenant, oui, ça va. Je dis, mais tu as des congés de circonstances pour aller conduire ta femme à l'hôpital. Je dis, il faut arrêter qu'on t'emmerde et tout le bazar. Tu dis elle a rendez-vous ce jour-là. Hop moi, c'est ce jour-là, je te fous la paix. Tu restes chez toi toute la journée, tu reviens le lendemain quoi. Donc voilà, ce n'est pas. »

I : « C'était un peu ma prochaine question. C'est une situation où vous en avez exprimé de l'empathie ? »

i₂ : « Je ne voudrais pas être à sa place quoi. »

I : « Oui. »

i₂ : « Vous voyez ? »

I : « Mais vous avez réussi à prendre, à comprendre un peu les raisons pour lesquelles il n'était pas là etc. ? »

i₂ : « C'est ça, mais s'il ne nous le dit pas. »

I : « Donc, pour vous, il y a un besoin de communication ? Alors, dans un premier temps avant de pouvoir... ? »

i₂ : « Oui, on ne sait pas savoir ce qui se passe. Et même je veux dire à l'unité où il était avant. On le faisait à chaque fois prendre congé. Je me suis battu pour qu'il récupère ses jours de congé. Parce qu'on a des dispenses de services. »

I : « Oui, bien sûr. »

i₂ : « Parce que c'est pour une personne qui a une maladie grave sous le même toit. Donc, on a des dispenses de services. Donc, je lui ai fait récupérer tous ses jours de congé. Je lui ai dit, viens, on va

aller faire ça tout de suite. Voilà, et je dis maintenant, tu as un problème le matin. Parce que des fois elle faisait des rechutes ou quoi ou qu'est-ce. Je lui dis : tu me téléphones, c'est tout. Moi, je règle ton problème à l'unité pour toi. Occupe-toi de ta femme et de tes enfants, moi, je règle tes problèmes. »

i₁ : « C'est vrai que nous, notre, notre, enfin au moment où Pierre était en IPPJ, on a fait savoir à nos employeurs. Toi tu avais un haut gradé qu'ils le savaient. Et donc, savoir qu'on recevait de l'empathie et, et, et de la sympathie. Je ne sais pas trop si c'était de l'empathie ou de la sympathie de la part de nos patrons. »

I : « C'est ma prochaine question. »

i₁ : « Mais savoir qu'on nous foutait la paix par rapport à ce qu'on vivait, c'était important. Et donc, aujourd'hui, quand on croise quelqu'un qui vit quelque chose d'intense, on sait que c'est important de dire aux gens qu'ils ont le droit d'être perturbés par ce qu'ils vivent. Ici, moi, ma cheffe est divorcée. Son gamin, qui a presque 16 ans, lui disait qu'il voulait vivre chez son père. Et elle est dans une zone de conflit avec son gamin. Ça la bouffe. Un matin, elle m'en parle et je lui dis « Et pourquoi pas, et pourquoi pas ? » « Pourquoi tu ne le laisserais pas aller chez son père ? » « Toi, tu es complètement bouffée par la relation. Ça ne t'apporte rien de bien. » Je dis : « ça ne t'empêchera pas de l'aimer ». Je dis : « Tu peux lui ouvrir la porte en lui disant que maman t'aimera toujours ». Je dis. « Et pourquoi pas ? » Et elle est restée toute paflée quoi. Je dis, aimer son gosse, avant toute chose, c'est préserver soi. Si tu te démolis complètement dans ta relation avec ton fils, tu n'iras nulle part avec ton fils. Et donc, c'est là que je me dis qu'on a acquis beaucoup de psychologie avec notre truc. Parce que... Oh mon Dieu, je n'aurais jamais dit ça à ma cheffe avant quoi, c'est clair quoi. Et donc je lui ai dit : « ce n'est pas parce qu'il s'en va chez son père que tu ne le verras plus ». Je dis : « ça ne t'empêche pas de l'aimer ». Moi, Pierre. Enfin, je ne lui ai pas dit que ... Ma nouvelle cheffe, tout mon nouveau boulot, ne sait pas. Ils savent qu'on en a dégusté avec les gosses mais c'est tout. Et donc... mais voilà, je lui ai dit... Enfin c'est clair que voilà, quand Pierre était en IPPJ, ce n'est pas parce qu'il était loin de nous qu'on ne l'aimait pas quoi. Il a été surpris par des comportements. La première fois qu'on a vu à quoi ressemblait l'IPPJ, lui, il en est sorti en pleurant, alors qu'on n'a jamais vu, on n'a jamais vu papa pleurer. Alors savoir que papa a pleuré en sortant de l'IPPJ, ça a foutu une claque à Pierre quoi. Oui. »

i₂ : « Il n'y a aucun entretien. On avait l'impression d'être dans un hôpital des années 80 en Russie. »

i₁ : « Oui. »

i₂ : « C'est vraiment... »

i₁ : « Toi t'as été... Lui, il a été caserné en Allemagne. »

I : « C'était à quelle IPPJ ? »

i₂ : « [Lieu IPPJ]. »

I : « Ah, je n'ai jamais été. »

i₁ : « [Lieu IPPJ]. »

i₂ : « [Lieu IPPJ] ? [Lieu IPPJ], oui. »

i₁ : « Oui. Tu as été caserné en Allemagne, dans des vieilles casernes allemandes, là. On était retournés là-bas, nous. »

i₂ : « Par contre, au boulot, moi je n'ai pas eu de soucis. Mon collègue savait que Pierre avait fait des conneries, je lui en avais parlé. Il y a des collègues avec qui on se confie, tout le bazar. Et avant que j'arrive à l'unité, il avait été trouvé le chef de corps. Il a dit : le chef il doit vous expliquer quelque chose, il a eu un problème avec son fils. Il doit partir un jour par mois, se présenter au tribunal. Il n'a pas le choix. Alors, quand je suis passé, quand vous arrivez dans l'unité, le chef de corps vous reçoit. Je dis

que voilà j'ai un souci. Il dit oui, oui on m'en a parlé qu'il dit. Je ne vous pose pas de questions qu'il dit. Moi vous me ramenez le papier du greffe comme quoi vous vous êtes présentez... »

I : « Donc de l'empathie que vous avez ressentie. »

i₂ : « Voilà, Il dit que moi, je ne vous pose pas de questions. Il dit si les jours changent, vous me téléphonez. Il n'y a pas de soucis. »

I : « Ok, maintenant donc c'était ma prochaine question. Vous avez parlé de la sympathie. Est-ce que vous avez une définition de la sympathie ? Qu'est-ce que c'est pour vous la sympathie ? »

[Silence]

i₁ : « Je vais dire... »

I : « C'est la partie questions compliquées. »

i₁ : « C'est, c'est donner sans chercher à comprendre. Que dans l'empathie, vous cherchez à, à, à, je ne vais pas dire... »

i₂ : « À apporter quelque chose en plus. »

i₁ : « Oui. À ressentir en même temps ce que la personne vit, sans pour autant le porter sur vos épaules. Et de comprendre. Et d'apporter, enfin de lui donner quelque chose... Dans le sens de la sympathie. Enfin je vais dire... Dans l'empathie, vous cherchez en même temps à comprendre. Tandis que dans la sympathie, vous ne cherchez pas à comprendre. Vous donnez et c'est tout. »

I : « Ok. »

i₂ : « Moi je définis... L'empathie, c'est tendre la main. Et la sympathie, c'est donner un coup de main. »

I : « Ok, parfait, très bien ça, merci. Est-ce que vous pouvez nous donner un exemple de situation de votre quotidien où la sympathie était exprimée. Donc là on a perçu et exprimé ? Dans un premier temps, où vous l'avez exprimée vis-à-vis de quelqu'un, ça peut-être... Il peut pas y en avoir qui vous viennent tout de suite. Et on peut passer à la prochaine question. C'est simplement, vous avez déjà donné une définition qui est très adéquate. C'est au cas où la personne a un peu du mal avec une définition. Ça pourrait aider mais voilà... »

i₁ : « Enfin, ça ne nous est pas arrivé. Mais c'est un exemple que je donne comme ça. Je vais dire... On voit par exemple un cycliste sur le bord de la route qui a crevé. Je vais m'arrêter et lui demander. « Ça va ? Tu as tout ce qu'il faut ? Tu as un téléphone pour appeler quelqu'un ? » Voilà, je ne cherche pas à savoir qui il est, ni à faire sa rencontre. Mais voilà je me suis arrêté. « Ça va ? Tu as tout, ok ? Non ? Tu n'as pas ? Ok ? Je passe un coup de fil pour toi ». Ça, c'est... je vais dire, de la sympathie pure et dure voilà. »

I : « Et une où vous en avez perçue à votre égard. Est-ce que vous avez un exemple où ça vous est déjà arrivé ? »

i₂ : « Je dirais oui, mais je n'ai pas... »

I : « Oui ben, s'il n'y a pas d'exemple qui vient... »

i₂ : « Moi, je ne compte pas. Je reçois autant que je donne et je donne autant que je reçois donc je n'arrive pas... »

I : « Ça va. »

i₂ : « Donc, je ne m'arrête pas à ça. »

I : « Ok, pas de problème. Maintenant, on va passer à la dernière définition que je vous demande. C'est votre définition de la compassion ? »

i₂ : « La compassion ? [Silence] Je dirais... C'est presque ressentir les mêmes choses que la personne qui... »

[Silence]

i₁ : « Là, je pars sur... »

i₂ : « Vous pouvez vous mettre à la place de la personne et ressentir ce qu'il ressent quoi. »

I : « Ok. »

i₂ : « C'est ça. »

i₁ : « Si je prends l'exemple de Lola à côté, c'est la fille de nos voisins qui sont, qui sont maintenant partis. On est... Il y a une barrière entre l'empathie et la compassion. Alors, on a beaucoup d'empathie et on a un peu de compassion pour Lola. Parce que ça fait des mois, elle est fille unique... Voilà... »

I : « Et, du coup, c'est quoi la différence alors entre les deux ? »

i₁ : « Je dirais que dans la compassion, il y a une partie un peu où on a pitié. »

I : « Ok. »

i₁ : « Que dans l'empathie, on n'est pas vraiment dans de la pitié. On est vraiment dans de la compréhension. »

I : « Et donc, vous m'avez donné un exemple où vous l'aviez exprimée envers une personne. Mais est-ce que vous avez un exemple d'une situation où vous l'avez perçue à votre égard, la compassion ? »

i₁ : « Moi, je dirais dans l'épreuve que j'ai vécue dans mon licenciement. Je fais partie des métiers qui sont fort recherchés. Et donc, c'est une chasseuse de tête qui est venue me chercher dans ma recherche d'emploi. Et je ne me suis pas cachée. En fait, j'ai été licenciée parce que j'ai crié sur mon patron. Ça n'allait pas. Enfin voilà... J'avais vraiment l'impression qu'il ne comprenait rien à rien de ce qui se passait dans son propre bureau. Et je portais son bureau, franchement, à bout de bras. Ça faisait 13 ans que j'étais employée chez lui. Je crois que je lui ai tout donné. Je ne sais pas ce que je ne lui ai pas donné, mais je lui ai tout donné. Et malheureusement, un jour, j'ai pétié une case. Je lui ai dit, mais ça ne va pas, votre truc. Enfin bon, voilà, je lui ai crié dessus. Et, et il a pris la décision de me virer. Ok. D'accord, tant pis pour lui. J'en suis vraiment arrivée à ça, tant pis pour lui. Et donc, la chasseuse de tête, je me suis clairement dit, ça ne sert à rien que je lui cache ce qui s'est passé. Je suis comme ça, c'est ma nature. Et... Même si j'essaye, en me disant, plus jamais, je ferai ci, plus jamais, je me donnerai pour mon boulot. Ça va, c'est ma nature. Cacher le naturel, il reviendra au galop. Donc, ça ne sert strictement à rien de dire que je suis une petite fleur des champs, alors que je suis un gros cactus. Donc, voilà. Et donc, quand j'ai expliqué tout ça à la chasseuse de tête, j'ai vraiment eu l'impression qu'elle avait de la compassion pour moi, en se disant, putain, quelle merde pour cette pauvre, cette pauvre employée. Elle a tout donné, le pauvre gars. Il la vire. En plus de ça, il lui cherche des noises parce qu'il se rend compte que de virer une employée qui a tout donné au bout de 13 ans, ça lui coûte du pognon. Et ce mec, il n'a aucun, aucun scrupule à lui chercher des noises pour qu'elle se barre encore plus tôt quoi. Et non, j'ai vraiment eu l'impression qu'elle m'a portée à bout de bras. Alors que la fille, elle était simplement chasseuse de tête. Elle était engagée par mon nouvel employeur pour trouver la personne qu'il leur fallait. Et elle aurait pu dire on va se concentrer sur votre nouvel emploi, on n'en a rien à foutre de l'autre. Non, non, elle m'a, elle m'a aidée à me défaire de ces griffes de l'ancien employeur. Et, et je pense que... Alors elle a eu de la sympathie, elle a eu de l'empathie, mais je crois clairement qu'elle a eu de la compassion. »

I : « Ok, ok, ça va. On va maintenant aborder le contexte de prise en charge du groupe... Pas tout de suite du groupe Antigone, pardon. On va parler dans un premier temps des qualités des intervenants cliniques en tout genre. Donc les intervenants cliniques que vous privilégiez. »

i₂ : « Les premiers, c'est le CVPS. Eux bien, madame Chabert, là, franchement... »

i₁ : « Même l'infirmière... »

I : « Donc les qualités que vous, que vous recherchez chez des... »

i₂ : « Ah humain, humain. Ils ne vous jugent pas. »

I : « Donc le non-jugement, oui. »

i₂ : « Et je veux dire, ils prennent autant soin de vous que de la victime. Du point de vue... psychologique. Vous n'êtes pas pris en charge comme le... »

I : « Donc en tant que proches, c'est ça que vous voulez dire ? »

i₂ : « Comme Louis l'a été mais... On vient voir si... On vient vous poser des questions, si vous allez bien, s'il ne vous faut pas, si vous ne voulez pas un café, ou vous asseoir, ou... Il y a... Je dirais une prise en charge sans être pris en charge. »

I : « Ok. »

i₂ : « Vous voyez ce que je veux dire ? »

I : « Oui, oui. »

i₂ : « Ils nous intègrent dans le... Dans le processus directement. »

i₁ : « Et ils savent vous dire des choses. Il y a... Ça paraît con, mais... Je vois encore cette infirmière qui me dit... Madame, si vous saviez, avec le Covid, sur la route du retour jusqu'à chez vous, vous regardez une maison sur cinq et vous vous dites que dans une maison sur cinq, on a vécu la même chose que vous. Et le fait de m'avoir dit ça, parce que moi, j'avais vraiment l'impression qu'on vivait un truc que personne n'avait jamais vécu. Parce que je n'avais jamais entendu parler qu'un gosse violait, violait son frère ou sa sœur, ou du moins... Oui, on parlait des trucs d'église, mais voilà, des adultes, des pédophiles, des machins... Mais de gosses entre frères et sœurs et, et tout ça, je ne suis pas sûre que j'en avais entendu parler. Ou si j'en avais entendu parler, je n'avais jamais fait attention. Et donc, j'étais vraiment en mode... On est en train de vivre un truc mais hallucinant. C'est encore sur nous que ça tombe, évidemment. Il n'y a jamais que sur nous que ça tombe des trucs pareils. Et, et j'avais peur que les personnes à qui j'avais affaire, puisqu'évidemment, on a d'abord appelé la police, puis on a eu les ambulanciers, puis on a eu le CVPS. J'avais peur, enfin pas peur, mais j'avais l'impression qu'on n'allait pas être compris parce que c'était le genre de choses qui n'arrivaient jamais. Or, en fait, quand la dame m'a dit, et c'est con, mais si vous saviez dans le nombre de maisons que ça arrive, je me dis : ah donc en fait que c'est des gens qui nous comprennent quoi. C'est des gens qui savent ce qui se passe dans les maisons, et c'est des gens qui peuvent nous aider, puisqu'ils savent. »

i₂ : « Même l'ambulancier qui est resté dans l'ambulance avec moi et Louis, il n'a pas laissé Louis en plan. Il lui a parlé tout le trajet quoi. Pour ne pas qu'il se tracasse ou je vais dire, que quelque chose lui traverse la tête ou quoi ou qu'est-ce. Il l'a, il l'a rassuré tout le trajet. Toi, tu n'étais pas avec. »

i₁ : « Non, non. »

i₂ : « Mais moi ça je trouvais ça bien de la part de l'ambulancier. »

I : « Et, à l'inverse, quelles sont les attitudes, les mots que vous jugez problématiques et qui ne vous donnent pas envie de vous investir dans un suivi avec un intervenant clinique ? »

i₂ : « Nous on n'a pas eu problème. Franchement. »

i₁ : « Non, nous notre problème, c'était la justice, pas les cliniques. »

I : « Vous avez parlé tantôt des psychologues de l'IPPJ. »

i₁ : « Oui. »

I : « Est-ce qu'il y a des défauts qui ont fait que eux étaient... »

i₂ : « Oui. Déjà, quand ils arrivent : « Vous devez nous faire confiance ». Je lui ai répondu texto : « la confiance, ça ne se donne pas, ça se gagne ». Il faut faire des faits pour gagner la confiance, je dis. Pour l'instant, quand vous me parlez comme ça, je dis, je suis loin de vous faire confiance quoi. Quand j'ai dit ça à la juge, elle a tiqué un peu. Elle a quand même dit que vous avez raison. La confiance, ça se gagne. Chacun a fait un pas. Allez, on avance. Chacun a fait un pas de son côté. Pour arriver à quelque chose. Je dis mais si, d'un côté, on ne veut pas avancer et on freine des quatre fers. »

i₁ : « Mais ce qu'il y a aussi, c'est que la psychologue de l'IPPJ, elle nous disait que vous devez nous faire confiance dans le sens... C'était pas dans le sens... Vous n'avez pas le choix. De toute façon, à l'IPPJ, vous n'aurez pas d'autre psy. C'était dans le sens... C'est obligatoire quoi. »

I : « Je sais, vous non ? »

i₂ : « Oui, voilà c'est ça. Je, moi je sais, vous non, donc vous devez me faire confiance. Alors que... Il y avait aussi le sens où... Vous devez nous faire confiance quoi. On est un IPPJ. Je ne sais pas si vous comprenez la nuance. »

i₁ : « La façon de s'exprimer. »

i₂ : « Il y a le : « Vous devez nous faire confiance », et le « Vous devez nous faire confiance » ... Il y a le devoir et le... »

I : « Il y a la manière de le dire aussi. »

i₂ : « C'est ça. »

i₁ : « Oui. »

I : « Il y a le fond et la forme. »

i₂ : « Ils nous ont vraiment pris pour des cons, à l'IPPJ. »

i₁ : « Oui, c'est... »

i₂ : « Ils nous parlaient comme des abrutis. »

i₁ : « C'est comme quand je leur ai dit Pierre a faim, on m'a répondu : c'est impossible. »

I : « Oui, je sais. Vous, pas. »

i₁ : « Attends, je, je suis sa mère. C'est que mon fils m'a dit qu'il avait faim. Si mon fils m'a dit qu'il avait faim, c'est qu'il a faim. Ne me dis pas que c'est impossible. Enfin... Et donc ça a été, ça a été de la confrontation en fait continue avec l'IPPJ. »

i₂ : « Mais les éducateurs à l'IPPJ, j'avais vraiment l'impression d'être à Groseille Land. C'est... hein ? »

i₁ : « Et le pire, c'est que... »

i₂ : « Au... Ils ont aucune... Quand vous leur parlez français, vous, vous parlez gentiment, je vais dire, de façon constructive, ils ne comprennent rien à rien. Alors les gros mots de la part des éducateurs dans le, dans le sas d'entrée. »

i₁ : « Oh oui, on a entendu un éducateur dire à un autre éducateur parce qu'ils jouaient ensemble dans leur bocal là : « Va te faire enculer ». Waouh. C'est un mot qui est difficile pour nous pour l'instant. Tu sais ça ? Et puis... Ils ne se sont pas rendu compte quoi. Ils ne se sont pas rendu compte de ce qu'ils faisaient. Et alors, par après, donc là, Pierre était déjà depuis un bon moment à l'IPPJ, on était dans la confrontation à un moment donné, on nous a dit vous allez rencontrer le directeur de l'IPPJ. Et quand je suis arrivé dans la pièce, je me suis dit, je connais ce gars-là. Je connais ce gars-là. Je ne connais pas son nom, mais je connais ce gars-là. Et puis après j'ai eu son nom, et je me suis dit, oh punaise, il a fait les scouts avec mon grand-frère. Parce que nous, on provient [Province belge]. Et donc, je dis, il a fait les scouts avec mon grand-frère. Et à l'époque, c'était déjà un péteux, comme on disait. Et, et, et là, quand on est sorti de là, je me suis dit, il n'a pas changé. Il est toujours aussi hautain. C'était déjà un mec qui prenait les autres pour de la merde. Si tu n'allais pas aux scouts avec de la marque, c'était déjà... Oui, il y avait les [mot non compréhensible] [Province belge], et moi je venais du, du produit fermier. Mais pourtant, il s'entendait bien avec mon frère. Mais oui, il y avait les proutes-proutes, et il faisait déjà partie des proutes-proutes. »

i₂ : « Le, le, le problème, c'est la juge et l'IPPJ, ils sont mais complètement à côté de la plaque et du système. »

i₁ : « Oui. Par contre, il y avait un éducateur. Il y en a quand même un qui sortait du lot. Un plus vieux. Si mes souvenirs sont bons, il est pensionné maintenant. Et il est, il ressemblait à un Hells Angels. Mais je l'adorais, ce gars-là. »

I : « Et pourquoi vous l'adoriez ? Qu'est-ce qu'il avait comme attitude ? »

i₁ : « Déjà, j'ai fait ma jeunesse dans des clubs motos, mais il n'était pas nécessairement motard. »

i₂ : « Il avait plus un style [intervenant d'Antigone 1]. Tu vois ? »

i₁ : « En fait, c'est... »

i₂ : « C'est plus... »

i₁ : « C'est le gars qui nous a reçus dans le sas d'accueil au tout début, le jour où on est allé porter le sac. Et c'est celui qui nous a expliqué... »

i₂ : « Comment ça se passait, il nous a rassuré. »

i₁ : « Il nous a rassuré. Et puis, il avait des phrases comiques. Je ne sais plus ce que je lui avais demandé. Et il m'a dit « Madame, si ce n'est pas interdit dans le jugement de Pierre, c'est que c'est autorisé ». Et c'est des phrases qui... Ah bon ? Ok. Mais vous vous dites, vous en tant que... Vous n'avez jamais eu de rapport avec la justice. Vous n'êtes déjà jamais passé dans un tribunal. Vous n'avez jamais été condamné. Vous n'avez jamais approché une porte de prison, encore moins d'IPPJ. Et donc, vous, quand vous arrivez devant des portes de ce truc-là, vous vous dites que là derrière, tout est interdit. Tu marches au pas, tu manges quand on te le dit, tu te laves quand on te le dit, et tu te brosses les dents quand on te le dit. Déjà, quand on vous dit que ce n'est pas interdit, c'est que c'est autorisé. »

i₂ : « Ce qui manque, c'est un petit roadbook. »

i₁ : « Oui. »

I : « Oui, vous l'aviez dit au début. »

i₂ : « Oui. On l'a déjà dit plusieurs fois. »

i₁ : « Et en fait, c'était l'éducateur référent de Pierre. Et... Oui. Alors, Pierre est parti en IPPJ. Et le soir même, il a pu nous téléphoner. Ça... C'est un coup de téléphone qui sera... Qui sera gravé, oui. Il avait passé sa première nuit. Et... Et il pleurait. Et il disait, maman, je suis arrivé dans un asile de fous, ici. Donc, il y avait des quarantaines à cause du Covid. Et... Et il dit, il tape sur les murs. Ça gueule à travers les murs. Il te demande t'es qui, qu'est-ce que t'as fait. Et il disait, maman, je suis dans un asile de fous, maman, je suis dans un asile de fous. Ça, c'est un coup de fil qui restera gravé dans ma mémoire. Parce que déjà, en plus, on a été surpris parce qu'on savait pas qu'il pouvait téléphoner. Donc, c'est tous des trucs, c'est... Enfin, c'est con, quoi. »

I : « On vous dit pas avant quoi, on vous prépare pas. »

i₁ et i₂ : « Non. »

i₁ : « Non. Parce que je trouve que, bah, voilà, votre fils part avec les policiers quand vous sortez du tribunal. Mais 5 minutes pour dire aux parents, bah, voilà, maintenant, votre fils, il s'en va. Il va se passer ça. Il pourra vous téléphoner. Ce sera des appels, bah, peut-être minutés. Il avait 3 minutes, je crois, je sais plus. Il pourra vous appeler. Vous pouvez faire ci... Parce que nous, on est sortis du tribunal. On nous a dit qu'on pouvait lui faire un sac, ça, c'est tout ce que je sais. Et en fait, je me revois. Et Louis était avec nous, hein, dans sa chambre. Et alors, son armoire de vêtements, c'était un bordel pas possible. Et donc, on avait vidé l'entièreté de son armoire sur son lit pour savoir ce qu'on allait lui apporter. Alors déjà, on ne savait pas qu'il allait devoir porter des vêtements de là-bas. Donc nous, on était occupé de préparer un sac pour trois mois, quoi. Et on avait replié tout, les pyjamas, les trainings, les machins, et on était occupé de lui faire son sac, quoi. Mais c'était réflexe à la con, mais... Mais enfin voilà, c'est bien la preuve qu'on est perdu, quoi. On est complètement perdu, on ne sait pas ce qu'on doit faire, alors on fait ce qui nous semble mieux. On fait ce qui nous semble mieux. Et on laisse Louis venir près de nous, ou pas, s'il n'a pas envie. Et je crois que Louis est monté, à un moment donné, près de nous pour faire le sac. Parce que Louis, mine de rien... Même si c'était... Je l'appelle toujours son bourreau, mais [intervenant d'Antigone 1] n'aime pas que je dise ce mot-là. Même si c'était son bourreau, mais c'était son frère. Et du jour au lendemain, il s'est retrouvé sans frère. Et donc il a aussi été perdu. Et donc quand... Quand Pierre téléphonait, j'essayais toujours que, que, que Louis n'entende pas. Parce que je faisais la différence. Ce que Louis vivait pour se reconstruire, Pierre n'avait pas besoin de le savoir. Et ce que Pierre vivait de sa punition, quelque part, Louis savait qu'il était puni, mais il n'avait pas besoin de savoir plus. Il n'avait pas besoin de savoir si c'était dur ou si ce n'était pas dur. Parce que si Pierre me disait, « Ah, aujourd'hui, on a fait une séance de CrossFit, je me suis défoncé, ça m'a fait du bien. » Louis n'avait pas besoin d'entendre ça. Par contre, ouais si Pierre me disait, « C'est un truc de fou, machin. » Parce que l'appel où Pierre nous appelait pour nous dire, « Je suis dans un asile de fous, etc. », on était en voiture, et Louis était à l'arrière, et je crois qu'on sortait [Hôpital]. C'est le moment où Louis sortait [Hôpital]. Donc Louis a assisté à cet appel-là, puisque l'appel était transmis dans la voiture quoi. Mais je ne pouvais pas dire, « Rappelle à un autre moment, je suis avec ton frère ». À l'IPPJ, déjà, je ne savais pas s'il allait pouvoir m'appeler souvent ou pas donc on était, ouais, on a essayé de gérer comme on pouvait. Il y a beaucoup de choses que si c'était à refaire, on ne le ferait pas de la même façon. Mais Antigone, on le garde. Antigone, on le garde. »

I : « C'est ma prochaine question. Si nous parlons maintenant spécialement du groupe Antigone, est-ce que vous pouvez me raconter une expérience, un vécu, une anecdote, au cours duquel votre intervenant clinique d'Antigone, il s'est avéré particulièrement utile, aidant ou soutenant ? »

i₁ : « Il faut faire la distinction des personnes, déjà. Il y a [intervenant d'Antigone 1]. »

I : « Si nous parlons de [intervenant d'Antigone 1] et de votre suivi à vous alors. Un moment, une anecdote, un vécu, une expérience où il s'est avéré particulièrement utile, aidant ou soutenant. Ou utile, aidant ou soutenant, tout court. »

i₂ : « [intervenant d'Antigone 1], il y a cette alchimie. C'est ça, hein ? »

i₁ : « Moi, je dirais, [intervenant d'Antigone 1], avec son expérience... Il nous a tous cernés tout de suite. Comment moi, j'étais, comment mon mari était, comment Louis était, comment Pierre était. Il n'a pas fallu dix séances pour qu'il sache qui était qui. Et cette alchimie qui est due à son expérience, on ne l'a pas ressentie chez [intervenant d'Antigone 2]. Déjà parce qu'en plus, [intervenant d'Antigone 2] était dédiée à Pierre, donc c'était déjà un contexte plus différent. Et on ne l'a pas ressentie du tout avec [intervenant d'Antigone 3]. [intervenant d'Antigone 3], c'est, voilà, on n'a pas accroché. »

i₂ : « Ah, Louis ne voulait plus y aller non plus. »

i₁ : « Non, toi non plus, tu n'as pas accroché. »

i₂ : « Non, je le trouvais bizarre aussi. »

I : « Mais du coup, c'était plus quelque chose sur le long terme qu'une anecdote ou un moment précis où vous vous êtes dit ah ce rendez-vous-là ou ah cette intervention-là, elle nous a particulièrement aidé, elle nous a soutenu. »

i₂ : « C'était des... Chaque séance, c'était un épisode, un peu comme une série de télé. Vous deviez... Il posait les questions et il vous mettait le doigt où ça fait mal. Et puis, fin de la séance, il vous posait une ou deux questions à méditer jusqu'à la fois prochaine. »

i₁ : « Oui. »

I : « Donc c'était son mode de fonctionnement complet qui était aidant. »

i₁ : « Oui, oui. »

i₂ : « Oui. »

I : « Ce n'était pas une intervention particulière où vous vous êtes dit : ah celle-là... »

i₂ : « C'est le bloc complet. »

i₁ : « Oui. »

I : « Ok, c'est très intéressant. »

i₂ : « Mais il met le doigt où ça fait mal. Et je ne sais pas, quand il est arrivé ici, moi, je ressens fort que les personnes... »

i₁ : « Tout de suite, si ça passe ou si ça casse. »

i₂ : « Je ne me confie à personne, moi. Et... J'aurais, j'aurais donné ma chemise à [intervenant d'Antigone 1]. Qu'à [intervenant d'Antigone 2], j'avais l'impression qu'il y avait un mur de briques entre elle et moi donc c'est. »

I : « Ok, ok, c'est intéressant. »

i₁ : « Et [intervenant d'Antigone 3], c'est un bloc Ytong. »

i₂ : « C'est le feeling entre les deux. Je dirais que [intervenant d'Antigone 3], il est trop politicien quoi, il est trop... Je pense que son métier de militaire déborde sur son truc et qu'il est trop politiquement correct. »

I : « Ben, il est médiateur en, en règle principale. Donc, ce n'est peut-être pas vraiment la même approche non plus. »

i₂ : « Oui, c'est trop... »

I : « À l'inverse, est-ce que vous avez, par contre, connu une intervention qui ne vous est pas apparue aidante ? Et si oui, qu'aurait-il fallu pour qu'elle le soit ? »

i₁ : « Moi, ce que j'aurais bien voulu de [intervenant d'Antigone 3], c'est qu'il, qu'il nous dise... Alors, on respectait pleinement le fait que ce qui se passait entre [intervenant d'Antigone 3] et Louis reste entre [intervenant d'Antigone 3] et Louis. Mais j'aurais voulu plus de... »

i₂ : « Un retour. »

i₁ : « Un retour dans le sens où... Pour nous rassurer, s'il estimait que ça allait. »

i₂ : « Et quelles mesures on aurait dû prendre ? »

i₁ : « Ou pour... »

i₂ : « Pour faire améliorer les choses ou remettre sur les bonnes voies. Parce qu'on n'avait aucun contre-rendu, aucun feedback. Ce qu'ils se disent entre eux, ça, ça reste confidentiel, c'est confidentiel. Mais il aurait pu nous, nous convoquer, nous envoyer un mail ou quoi ou qu'est-ce, nous dire voilà... De parler de règles générales, une ligne de conduite. Si on était parti dans le mauvais chemin, dire non, il faut fermer tout et repartir dans l'autre sens. »

I : « Là où vous en aviez pour Pierre ? »

i₂ : « Avec [intervenant d'Antigone 2] ? On ne la voyait pas souvent, [intervenant d'Antigone 2]. Mais c'est plutôt via [intervenant d'Antigone 1] qui voyait [intervenant d'Antigone 2] et qui nous disait... »

I : « En fait ma question, c'est un peu de savoir si le statut de victime de Louis fait que vous vouliez peut-être être plus rassuré. »

i₁ : « C'est ça. C'est ça que j'allais dire. »

I : « Oui ? ok. »

i₁ : « J'allais dire, à un moment donné, vous êtes aussi dans la colère sur Pierre. »

I : « Ok, oui. »

i₁ : « Et donc à un moment donné, si Pierre ne va pas bien, je m'en fous. Il n'avait pas besoin de faire le con. Par contre, Louis, et aujourd'hui encore, comme il est, il est fort taiseux et qu'il est d'une toute autre personnalité, je ne parviens pas à savoir si ça va ou si ça va pas. »

i₂ : « Il va vous dire ça va et ça va pas quoi. »

i₁ : « Oui, tandis que Pierre... Pierre on avait pas ça. »

i₂ : « Il est pas... On ne sait pas, il n'y a pas d'apparence physique où on sait dire ça va, ça ne va pas Louis. Il reste neutre, c'est difficile pour ça. »

i₁ : « À l'heure d'aujourd'hui encore... Mais qu'il nous le dit. À l'école, ça ne va pas. »

i₂ : « Oui, ça oui, c'est dans sa classe. Mais s'il y a un autre problème, il ne va pas forcément en parler. »

i₁ : « Oui. »

i₂ : « Ou alors, il faut vraiment que... J'ai l'impression qu'il doit surmonter quelque chose à l'intérieur de lui pour, pour en parler. »

I : « Ok, et donc, vous aviez besoin d'avoir un peu ces grandes lignes conductrices, etc., de par son caractère et de par le fait qu'il était la victime dans la situation. »

i₁ : « Un truc, enfin je ne sais pas moi, un truc comme... Que [intervenant d'Antigone 3] aurait pu nous dire, dans le sens où : ça va avec moi, je parviens tout doucement à le faire parler. Mais là, nous on n'avait rien, c'était limité à : on se voit la semaine prochaine, on se voit dans 15 jours, on n'avait pas de retour et donc on ne savait pas quoi. »

i₂ : « Ben c'était... Louis, il est un peu renfermé parce que quand on lui demandait son avis sur quelque chose, c'est bien, c'est pas bien, oui, pourquoi ? Il va vous dire oui, non, et ça s'arrête là. Il n'argumente pas ou il ne va pas critiquer ou dire, non, j'aime pas. Il... Comment je vais dire ça ? Il ne développe pas, quoi. Et que maintenant, de temps en temps, on lui force un peu... Je le titille un peu, je lui pose une question en plus, ouais, mais pourquoi ? Ça commence doucement à... Il s'exprime plus depuis quelques mois, non, t'as pas l'impression ? »

i₁ : « Ouais. Ou du moins, même s'il n'exprime pas ce qu'il ressent, il nous fait savoir qu'il y a un truc qui ne va pas. Tu vois, comme... »

i₂ : « Qu'avant il ne le disait pas. »

i₁ : « Les quatre mousquetaires, là, chez les éclaireurs. Je ne voudrais pas être chef parce que c'est une fameuse bande, ces quatre-là, punaise. C'est les quatre cents coups. Et, mais par moments, ces copains-là, ils étaient un peu dans l'abus sur Louis. Et donc, il nous disait... Ben ouais, je voulais partir et ils ont fermé l'appartement à clef. Alors, il ne nous a pas dit ce qu'il a ressenti, mais clairement, là, dans ma tête, il y a tout qui se bouscule, quoi. Ça fait fusion nucléaire. Je me dis, ah, il a dû vivre comment, ce truc-là, quoi. Mais vous voyez clairement qu'il vous en parle, mais il ne laisse pas passer, quoi. Il vous dit qu'il s'est passé ça, comme s'il parlait, entre guillemets, de quelqu'un d'autre. Et donc, vous ne voyez absolument pas ce qui se passe à l'intérieur, quoi. Et donc, à vous, à l'intérieur, ça fait encore pire, quoi. Parce qu'il n'y a rien à faire. Ce qu'il a vécu, ça laissera des traces. Ça laissera des traces. Alors, certes, ce qu'on a fait, si j'avais su, je ne le referais jamais. Mais [intervenant d'Antigone 1] nous rassure toujours en nous disant ce que vous avez fait, c'est le plus beau cadeau que vous avez pu offrir à Louis, quoi. Parce que Louis, lui, il sait que : mes parents ont découvert ce que je vivais. Au moment même, mes parents ont agi, mes parents m'ont protégé et mes parents ont fait en sorte que mon frère soit puni. Et ça, je veux dire... »

I : « C'est le rôle de parent. »

i₁ : « Oui, enfin mais comme... Moi, je l'avais clairement dit à mon patron et mon patron m'avait dit : dans le temps, comme par hasard, votre plus grand avait un tonton en Amérique et il partait faire son Erasmus, parce que il dit ça se passait comme ça dans les familles. On n'appelait pas la police, on ne faisait pas punir. On l'envoyait dans un autre morceau de la famille, bien loin, quoi. Ou bien il y en a un qui rentrait aux ordres comme curé. C'est un peu comme ça que les familles géraient ce genre de choses dans le temps. Et donc, je pense qu'effectivement, à ce moment-là, les victimes n'étaient pas reconnues comme victimes. Ici, ici on a clairement toujours accepté que chacun soit dans son rôle, quoi. Louis dans son rôle de victime et Pierre dans son rôle de... »

i₂ : « Moi, je dirais depuis, fin des années 90, les Affaires Dutroux et tout le bazar, que les victimes de ça, de violences sexuelles, ils ont eu droit à leur place dans la société. »

I : « Oui, c'est tout un courant de la victimologie qui s'est... »

i₂ : « Voilà, maintenant, on en est, on reconnaît vraiment la victime. »

I : « Exactement, oui, oui. »

i₂ : « On n'essaie pas de minimiser et puis... »

I : « Non, elle a une place centrale maintenant dans le procès, etc. Et je pense qu'il y aura aussi des... L'affaire Gisèle Pelicot va aussi laisser des traces, etc. Il y a de grandes affaires comme ça qui changent, évidemment, les... »

i₁ : « Oui. »

i₂ : « L'histoire. »

I : « Les... Je vais retrouver mes mots. Les tatatas pénologiques, quoi, les lois, etc. Les lignes pénologiques, etc. »

i₁ : « Oui. »

i₂ : « Les lignes de la société. »

I : « Exactement. On va maintenant se placer sur le point de vue de l'empathie. Est-ce que... Quelles sont, selon vous, pardon, des manifestations d'empathie de la part des intervenants cliniques d'Antigone durant votre suivi ? Est-ce qu'il y a eu, selon vous, des manifestations d'empathie de la part des intervenants cliniques ? On peut se concentrer sur [intervenant d'Antigone 1], ou... »

i₂ : « Ben, la première chose, quand [intervenant d'Antigone 1] arrivait, il nous en dit si ça allait, hein. Pas un bêttement en dire... »

i₁ : « Comment est-ce que vous allez, voilà. »

i₂ : « Et comment est-ce que vous vous sentez, c'est ça ? C'est vraiment... Je veux dire, techniquement, c'est prendre la température et un état des lieux. Mais... Pour moi, derrière, il se souciait de... »

i₁ : « C'était une vraie question. »

i₂ : « Ouais, pour moi, ça venait vraiment du fond du cœur. »

I : « Et plutôt sur la question de savoir s'il essayait d'emprunter votre grille de lecture pour un peu comprendre vos émotions, etc. Est-ce qu'il y avait des manifestations, de la part de [intervenant d'Antigone 1], où vous ressentez qu'il y avait ça chez lui ? Ou c'était peut-être plus une posture générale qu'il adoptait durant son, ses entretiens, etc. »

i₁ : « Clairement, hein, parce que... Moi, je dois pas vous faire un dessin, vous l'avez remarqué, je parle beaucoup plus que mon mari. Et... Et par moments, il allait te chercher. »

i₂ : « Mais vous en pensez quoi, c'est ça ? »

i₁ : « Et alors, il le disait même, lui... »

i₂ : « Mais je vous emmerde. »

i₁ : « Je vous emmerde, hein, quand je vous pose ma question. Parce qu'il dit, je vois bien que ça vous arrange, que c'est Mme qui tient le crachoir, mais vous, mais vous vous en pensez quoi ? Mais vous, vous... Et ça, même si... »

i₂ : « Il bouscule, il bouscule les... »

i₁ : « Oui, c'est ça. »

I : « Une sorte de... Je sais pas si c'est le bon terme, une confrontation saine. »

i₁ : « Oui. »

I : « Vous voyez ce que je veux dire ? »

i₁ : « Oui, c'est ça. »

i₂ : « Oui. Il vous fait... Il vous secoue un peu, il vous fait réagir là, c'est ça. »

I : « Réfléchir, etc. »

i₁ : « Oui. »

I : « Donc il aurait peut-être cette figure de guide qui vous amène à réfléchir, peut-être pas un guide, je sais pas si vous avez un autre terme... »

i₁ : « Pas, pas à réfléchir, à... À avoir le droit d'exprimer aussi. »

I : « Ok. »

i₁ : « Parce que même si mon mari était tout le temps en train de dire oui-oui par rapport à ce que je disais et qu'il était d'accord avec moi, c'est pas parce qu'il est d'accord avec tout ce que je dis qu'il a pas le droit de dire aussi. »

I : « Oui, oui, bien sûr. »

i₁ : « C'était ça, en fait, que [intervenant d'Antigone 1] allait chercher et à travers ces questions, même en lui disant je vous emmerde, mais il lui disait mais tu as le droit de dire... Alors oui, t'es d'accord avec ce que ta femme dit, mais tu as le droit de compléter, t'as le droit de penser autre chose, t'as le droit de t'exprimer aussi. Parce que mine de rien, quand on traverse autant d'émotions, s'exprimer, qu'on vous en donne le droit ou pas, c'est important. »

I : « C'est une belle transition pour ma prochaine question. Vous faites à chaque fois une magnifique transition parce qu'on va terminer dans votre place dans la prise en charge et en fait, on va s'intéresser d'abord à votre part de responsabilité, de rôle, etc. au sein de la relation clinique que vous avez eue avec [intervenant d'Antigone 1]. Donc, c'est quoi votre part de responsabilité, votre rôle dans cette relation clinique ? »

i₁ : « Je dirais, moi, personnellement, je dirais que j'ai rien donné, je suis allé chercher. »

I : « Ok. »

i₂ : « Au début, il nous donnait des clés, des chemins à suivre ou quoi ou qu'est-ce, puis ça s'est transformé par : on réfléchit nous-mêmes et puis sur la fin, on propose des solutions. »

I : « Ok, donc, il y a vraiment une évolution dans votre place au sein de la relation. Dans un premier temps, c'était peut-être plus une écoute et puis, vous m'avez dit... »

i₂ : « Lui, il proposait des clés. »

I : « Oui, donc, vous écoutiez les propositions. »

i₂ : « Nous, on réfléchissait sur les séances. »

I : « Donc, vous vous mettez en action alors, oui. »

i₂ : « Voilà, il nous faisait réfléchir, ou lui, on lui posait des questions, il réfléchissait à une solution ou quoi ou qu'est-ce. Et puis, pour finir, la troisième, les dernières, on trouvait les solutions nous-mêmes. »

I : « Et donc, ça va bien avec ma prochaine question, encore une fois, c'est parfait, mais c'était la place de l'intervenant clinique. Alors là, ce serait plutôt l'inverse alors, selon vous ? C'est-à-dire que dans un premier temps... Donc attendez parce que, il vous proposait des solutions. »

i₂ : « Oui. »

I : « Puis, il vous faisait réfléchir. Et puis, à la fin, il écoutait vos propositions par rapport à votre cheminement de réflexion, etc. Est-ce que c'est quelque chose... »

i₂ : « On voulait aller, c'est ça. »

I : « Oui. »

i₂ : « Parce qu'il proposait plusieurs chemins. »

I : « Oui. »

i₂ : « Nous, à nous de réagir, de décanter, de réfléchir, parce que ça allait de semaine en semaine. »

I : « Oui. »

i₂ : « Pour voir, parce que tout le monde dans les familles n'a pas le même fonctionnement... »

I : « Oui, bien sûr. »

i₂ : « De vie... Donc, nous, on en parlait. Qu'est ce qui est, quelle voie est la mieux à prendre ? Et on pouvait apporter d'autres solutions. Après, on lui disait, on a plutôt choisi celle-là à celle-là. Il disait, oui, mais pourquoi celle-là par rapport à celle-là ? Quels sont les avantages et les inconvénients ? On pesait le pour et le contre. Mais on pouvait apporter une solution à ... »

I : « Et vous avez un exemple par rapport à ça ? Quand vous parlez de voie, de chemin, etc. Est-ce qu'il y a peut-être un exemple qui vous vient en tête dans ce type d'aide qu'il a mis en place ? »

i₁ : « Moi, j'en ai un, mais c'est plutôt un qui, qui allait à l'encontre de [intervenant d'Antigone 1]. Et pourtant, c'est un que j'ai continué de suivre. »

I : « Oui ? »

i₁ : « C'est... Moi, j'ai parlé à [intervenant d'Antigone 1] des problèmes transgénérationnels. »

I : « Ok. »

i₁ : « Alors, je n'oublierai jamais la réponse de [intervenant d'Antigone 1]. C'est : on s'en fout de ce qui s'est passé dans les jupes de votre grand-mère. »

[Rires]

I : « Toujours... »

i₁ : « Oui. Mais c'est quelque chose qui m'a quand même fort perturbée parce que dans ma famille, je constatais quand même beaucoup de conflits chez les hommes. Entre frères et entre père et fils. Et clairement, ce qui se passait chez nous, ça me titillait de nouveau sur ce sujet. Et [intervenant d'Antigone 1] ne m'a pas, ne m'a pas suivi. Et pourtant, aujourd'hui encore, je suis avec mon transgénérationnel. »

I : « Ok. »

i₁ : « Et, et donc, voilà. C'est ma voie holistique qui fait que je reste dessus. J'ai fait un petit peu de constellation familiale, mais je n'ai pas encore, je n'ai pas encore été vraiment posé la question. Mais moi, il y a clairement quelque chose qui se travaillait là-dessus. Mais voilà, c'est mon exemple sans vraiment répondre à votre question. »

I : « Ok, oui non pas de problème c'est un exemple quand même. »

i₁ : « Oui. »

I : « Et en quoi, là alors, ça va un peu aller à l'encontre de ce que vous venez de raconter, une mauvaise transition cette fois-ci. »

[Problème d'enregistrement]

I : « Oui ? »

i₂ : « Il y avait aussi posé la question quel avenir on voyait pour Pierre et pour Louis. »

I : « Oui. »

i₂ : « Et c'est deux voies... »

I : « Ah ok, oui je vois. »

i₂ : « Complètement différentes. Et comment est-ce qu'on voulait construire d'un côté et construire de l'autre. Parce qu'on ne peut pas... »

I : « Oui. »

i₂ : « Laisser tomber une branche de l'arbre. »

I : « Exactement. »

i₂ : « C'est ça l'expression. »

I : « Et en quoi est-ce utile pour vous qu'il fonctionne de cette manière-là ? »

i₂ : « Pour rester... Oui, il a fait des conneries, Pierre, mais pour rester équitable. »

I : « Ok, oui. »

i₂ : « Laisser l'église au milieu des villages. Que la situation ne s'envenime pas d'ici quelques années de l'un par rapport à l'autre. »

I : « Oui. »

i₂ : « Vous comprenez ce que je veux dire. »

I : « Oui, bien sûr. »

i₂ : « Et voilà, quelles sont les voies ou quoi ou qu'est-ce. C'est vrai que pour Pierre, on était un peu plus strict. Pour Louis, on a laissé un peu aller. Maintenant, on redresse la branche plus doucement. »

I : « Donc ça permettait de vous projeter un peu qu'il fonctionne de cette manière-là, de, de... ? »

i₁ et i₂ : « Oui. »

i₂ : « Pas vivre la petite semaine. »

I : « Ok, donc c'était un travail sur le long terme et pas un travail sur le court terme. »

i₁ : « Oui. »

i₂ : « On va voir parce qu'il l'a dit, à un moment donné, on va recevoir un retour de boomerang de Louis. Mais ça, on s'y attend. Voilà, donc Pierre, il est là, il est là. Il a dit : ok, je prends mon envol, je vais habiter tout seul. Dans un sens... »

i₁ : « Oui, on l'a poussé aussi. »

i₂ : « On ne l'a, on ne l'a pas mis dehors. On lui a dit, tu commences à travailler, tu trouves quelque chose ou quoi qu'est-ce. Pour finir, il habite dans une de nos maisons. On achète des maisons, on les retape,

on les met à louer. On a acheté la maison, il a dit, vous avez eu le taudis, vous avez acheté. Au fur et à mesure qu'on retapait la maison, qu'elle était nickel, il nous l'a dit nous-mêmes, tout compte fait, je m'installerai bien ici. Tu vas t'installer, installe-toi. Donc voilà, on n'est pas... »

i₁ : « Disons qu'on lui avait fait savoir que pour le bien de Louis, on ne voulait pas qu'il reste ad vitam aeternam. »

I : « Ok. »

i₁ : « Et donc, mais on ne le mettait pas dehors à 18 ans. Je lui ai dit, ton CESS, ton permis de conduire. Et, et puis, et puis, puis voilà. Et on lui a acheté sa première voiture. Je lui ai donné ses, ses valises, entre guillemets. On ne l'a pas, on ne l'a pas poussé sous les ponts. Il est dans un de nos bâtiments, mais avec un loyer, même s'il est vachement réduit. Et donc, on le responsabilise par rapport au chemin de vie qu'il doit suivre. Et je pense que tout doucement, il... »

i₂ : « Au début, c'était un peu... »

i₁ : « Oui. »

i₂ : « Le temps qu'il s'installe, qu'il trouve ses marques. La première année, c'était un peu... »

i₁ : « Il était fort jeune, mine de rien. Il n'avait pas, il n'avait pas 20 ans. Il s'est installé avec des copains. »

i₂ : « Pas des bonnes fréquentations non plus. »

i₁ : « Oui. Ce n'était pas des bonnes fréquentations. Donc, ça a été chaotique. Donc, il a fallu encore un petit peu aider. Et puis, voilà, au fur et à mesure... »

i₂ : « Maintenant, il se fixe, donc... »

i₁ : « Oui. »

I : « Si nous nous centrons maintenant de nouveau sur l'empathie, pour terminer cet entretien, de qui dépend-elle selon vous dans votre relation clinique avec [intervenant d'Antigone 1] ? Est-ce que... ? Oui ? »

i₁ : « Je ne comprends pas la question. »

I : « Donc, si on se centre sur l'empathie, de qui elle dépend dans votre relation clinique avec [intervenant d'Antigone 1] ? Est-ce qu'elle dépend de vous, donc de vous, de l'ensemble de [intervenant d'Antigone 1] et vous, ou de [intervenant d'Antigone 1] lui-même ? De qui dépend l'empathie que [intervenant d'Antigone 1] va éprouver à votre égard ? »

i₁ : « Moi, je dirais que c'est un tout. »

I : « Ok. »

i₂ : « Moi je m'étais dit... »

i₁ : « Je dirais que c'est un tout, dans le sens où, quand on s'est rencontrés, il était open, et nous, on était open. »

I : « Et donc, ça va bien avec ma prochaine question, c'est quel est votre part de respon... donc votre rôle et celle de l'intervenante clinique dans le fait d'établir un sentiment, une relation, pardon empathique entre vous et [intervenante d'Antigone 1] ? »

i₁ : « Moi, je dis de nouveau que c'est les deux, dans le sens où, lui, il était ok d'être mandaté pour nous aider, et nous, on était ok pour recevoir de l'aide. »

i₂ : « Déjà... »

I : « Donc une ouverture ? »

i₂ : « Déjà pour demander de l'aide, il faut déjà faire un grand pas en avant. »

I : « Oui. »

i₁ : « Parce que, je vais dire, c'est la juge qui nous a poussés vers Antigone. On aurait pu, très bien, être dans un mode où on vit notre truc, ça ne nous va pas, on se referme comme une coquille d'huître et on ne veut pas recevoir de l'aide. »

i₂ : « Moi je vais dire que la personnalité de [intervenant d'Antigone 1] aurait fait beaucoup. Si les rôles avaient été inversés, on avait eu [intervenant d'Antigone 2] et [intervenant d'Antigone 1] pour Pierre, je ne crois pas que ça se serait passé. »

i₁ : « Non ça ne serait pas passé de la même façon. »

i₂ : « Ça ne serait pas passé du tout de la même façon. »

I : « Et donc... Attendez je réfléchis à comment faire ma question. Comment sa personnalité... Quelles sont les parts de sa responsa... de sa personnalité pardon qui ont fait que vous étiez ouvert, que vous aviez eu une ouverture ? »

i₂ : « Il n'est pas dans le jugement. »

I : « Oui. »

i₂ : « Et il sait se mettre au-dessus de la mêlée. »

I : « Ok. »

i₁ : « Oui. »

i₂ : « Et avoir un... Ne pas se focaliser sur une chose, ne pas zoomer sur quelque chose, mais avoir un plan large. »

I : « Ok, oui, oui. »

i₁ : « [intervenant d'Antigone 2] n'était pas dans le jugement non plus. »

i₂ : « Non mais c'est... »

i₁ : « Mais elle est, enfin, elle a un côté plus réservé. Peut-être qu'on a rencontré [intervenant d'Antigone 2] avec [intervenant d'Antigone 1]. Si [intervenant d'Antigone 2] était venue toute seule et devoir nous prendre à bout de bras toute seule, ça aurait peut-être été Ok. »

i₂ : « C'est le franc parlé de [intervenant d'Antigone 1]. »

i₁ : « Ah oui, j'allais dire, sa franchise. »

i₂ : « Ne pas avoir peur de bousculer, de poser les bons mots. »

I : « Encore une fois, la confrontation saine ? »

i₁ et i₂ : « Oui c'est ça. »

i₁ : « Oui, oui. »

i₂ : « Que [intervenant d'Antigone 2], ou alors parce qu'elle n'a pas assez d'expérience ou pas assez de vécu ou de background, mais [intervenant d'Antigone 1], c'est directement il mettait les pieds dans le plat, boum : et je vous emmerde hein monsieur moi à vous poser des questions comme ça. »

I : « En fait c'est, c'est, c'est... Je pense qu'il y a autant de, de psychologues, d'intervenants cliniciens, qu'il n'y a de style d'intervenant clinicien. Je pense que chacun a un peu son style et que ça casse ou ça passe et que parfois, c'est pas rare qu'une personne voit 3, 4, 5 psychologues avant de se sentir bien avec une personne. »

i₂ : « Il faut que ça colle quoi. »

i₁ : « Mais je dirais que en utilisant tous les mots que vous avez utilisés aujourd'hui, je crois que chez [intervenant d'Antigone 2], il y a de la compassion, que [intervenant d'Antigone 1] parvient à se préserver et il n'y en a pas. »

I : « Ok. »

i₁ : « Donc [intervenant d'Antigone 1], il est dans l'empathie pure et [intervenant d'Antigone 2], elle a, elle a de l'empathie, mais elle a de la compassion. »

I : « Ok. »

i₁ : « Et donc, de ce fait-là, enfin moi, en tout cas, ça me freine parce que j'ai pas... entre guillemets, on n'a presque pas envie de blesser la personne qui va nous aider quoi. »

i₂ : « Chez nous, on a eu que [intervenant d'Antigone 1], on n'a pas le deuxième son de cloche de [intervenant d'Antigone 2] avec de Pierre. Comment ça s'est passé de l'autre côté ? Vous voyez, on ne sait pas, on ne peut pas juger. Nous, avec [intervenant d'Antigone 1], ça s'est passé Pico Bello. Est-ce que [intervenant d'Antigone 2], ça s'est bien passé ou pas bien passé avec Pierre ? On ne le sait pas. On ne sait pas la qualité du retour qu'ils ont eu entre eux. Et [intervenant d'Antigone 1], il n'en parlait pas non plus. »

i₁ : « C'est vrai qu'on n'a jamais demandé à Pierre comment il trouvait [intervenant d'Antigone 2], puisque de nouveau, on était dans le... »

I : « Oui, oui, oui. »

i₁ : « Dans le laisser tomber de côté-là. »

i₂ : « Voilà, donc on a qu'un, vous n'avez qu'un son de cloche. »

I : « Oui, bien sûr, ah mais vous n'en faites pas... »

i₂ : « Oui je veux dire pour faire la balance, on ne peut pas juger. On ne peut parler que de notre partie quoi. »

I : « Et enfin, pour terminer, qu'est-ce qui pourrait améliorer la relation thérapeutique entre vous et l'intervenante clinique d'Antigone ? S'il n'y a rien, il n'y a rien... S'il y a des propositions, enfin pas des propositions parce que je ne vais pas aller trouver [intervenant d'Antigone 1] et lui dire, tiens... Est-ce qu'il y a des choses qui pourraient améliorer ? »

i₁ : « Si on parle de [intervenant d'Antigone 3] et [intervenant d'Antigone 2], je dirais plus de communication. »

i₂ : « Parce que [intervenant d'Antigone 3], il a vraiment l'air renfermé, de chez renfermé. »

i₁ : « Mais j'aurais presque même dit un peu hautain, comme ça, tu vois. On avait presque peur d'aller... Enfin, moi, en tout cas... »

i₂ : « Moi, quand j'y allais avec Louis, j'avais vraiment l'impression que de l'emmerder. »

i₁ : « Moi, j'aimais autant... Je me parquais, je laissais Louis aller, et Louis venait me rejoindre à la voiture. Si je ne devais pas voir [intervenant d'Antigone 3], ce n'était pas grave. »

i₂ : « Non mais on avait vraiment l'impression de l'emmerder. Moi, c'est l'impression qu'il me donne quoi. »

i₁ : « Vous ne voulez toujours rien boire ? »

I : « Non, merci, mais je pense que de toute manière, on a terminé. À part si vous... »

i₂ : « C'est la qualité de... Je dirais l'aura de la personne. C'est vrai hein ? »

i₁ : « Et puis, il faut savoir aussi que [intervenant d'Antigone 1], il venait ici le dimanche. »

I : « Oui. »

i₁ : « Donc, il a une disponibilité incroyable. Ça, ça a énormément joué. »

i₂ : « Une écoute, on peut lui téléphoner n'importe quand. »

i₁ : « On a su que [intervenant d'Antigone 1] avait été malade. Et malgré tout ça, il n'a laissé personne sur le bord de la route en nous disant écoutez, je suis malade, je fais une pause. Non. On a toujours pu... À la limite, même malade, il nous appelait pour savoir si ça allait. »

i₂ : « Oui, de temps en temps, il nous téléphone pour demander comment ça va. »

i₁ : « Oui, oui. »

i₂ : « Il sait bien que la porte sera toujours ouverte chez nous. »

i₁ : « Il est... Il est au-delà d'une conscience professionnelle. Il n'est pas là que pour son boulot. On voit qu'il y a vraiment quelque chose derrière. »

i₂ : « Une conviction. C'est ça, c'est plus que professionnel. C'est de la conviction. »

i₁ : « Oui, c'est ça. C'est sa voix professionnelle. Mais à côté de ça, je dirais, comment dire, lui, il y trouve dans son chemin de vie quelque chose à apporter et ça lui apporte quelque chose, enfin... C'est, c'est compliqué de mettre des choses là-dessus. »

I : « Une sorte de prédisposition à, à l'aide alors ? »

i₁ : « Oui, c'est ça, c'est ça. Et... Et c'est très interpellant et surprenant quand vous êtes, quand vous êtes aidés comme ça et que, enfin surtout que c'est quelqu'un est à la base mandaté par la justice pour nous, c'est comme ça que ça arrive chez nous. Donc... Se dire que : mais qu'est-ce que c'est que ce gars-là quoi. Il n'est pas obligé. Il n'y a rien qui, il pourrait faire un 8-17 entre guillemets. Et il nous dit ben non, je suis là le dimanche et s'il faut, vous m'appellez. Et machin. Mais entre guillemets, il n'est pas obligé de faire ça. Et c'est là que vous vous dites waouh, on a quelqu'un à nos côtés et quelqu'un avec des majuscules. Ouais, c'est... Et c'est là que vous êtes dans le waouh. »

I : « Ok. »

i₁ : « Ça, c'est... et ça fait beaucoup. »

i₂ : « Mais c'est ça, son côté rentre dedans. »

i₁ : « Oui. »

I : « C'est ce qui est ressorti, oui. »

i₂ : « Il n'a pas peur de poser les bons mots, les bonnes questions et même de nous mettre mal à l'aise ou en porte à faux, de dire : voilà, il faut trancher, faire ça, faire ça. Son côté rentre dedans, ça j'aime bien et il a de l'humour ça c'est... Ça aide beaucoup ça. »

i₁ : « C'est vrai qu'on a, on a des enfants... ça a été difficile toute leur enfance parce qu'ils étaient bagarreurs à l'école et machin et des difficultés. Et donc, des suivis psy parce que beaucoup de notes dans le journal de classe. Donc, pour pouvoir justifier auprès de l'école, on est allé voir des psys. Mais alors, on en a vu, on en a vu. »

i₂ : « Il n'y avait aucun avec qui ça passait. »

i₁ : « Mais si, il y en a, ça passait, mais il n'y avait pas de résultat. On ne voyait pas les choses avancer. Ça n'allait quand même pas mieux à l'école. Pierre s'est fait virer en primaire. Louis s'est fait virer en primaire parce que mes enfants, c'est des justiciers. Donc, enfin c'est affreux. Mais quand vous êtes la maman du monstre de la classe, ce n'est pas facile. Et donc, il y a des gens qui, par après, ont appris que Pierre était en IPPJ. Ah ben oui, c'est normal. Ben oui mais tu ne sais même pas pourquoi il y est allé. Mais bon enfin voilà. Mais clairement, on en a vu plein. Mais jamais, je n'ai vraiment ressenti quelque chose qui servait à quelque chose. Tandis que [intervenant d'Antigone 1], on a... »

I : « [intervenant d'Antigone 1] c'était le cas. »

i₁ : « Voilà, on a clairement ressenti que ça nous apportait quelque chose. »

i₂ : « Ça aussi, sa façon, ce qu'il nous avait dit sur le regard des gens, c'est ça hein ? Enfin, il avait fait un discours. Il avait bien expliqué de ne pas se soucier du regard des gens. C'était ici qu'il fallait regarder nous et faire avancer les choses. »

I : « Oui, c'est ça. Oui. Je vais simplement couper l'enregistrement parce que je pense qu'on peut... »